



PERSPECTIVE

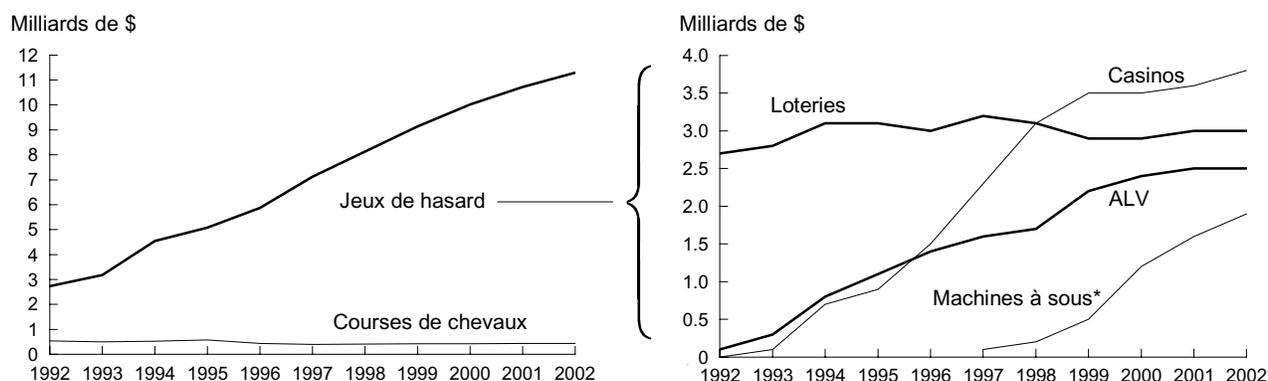
Fiche : jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 11,3 milliards en 2002¹. De ces 11,3 milliards de dollars, 6,0 milliards étaient des profits.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 530 millions de dollars à 440 millions au cours de la même période (1992 à 2002).
- En 2002, les loteries représentaient 27 % de toutes les recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, les casinos 34 %, les ALV 23 % et les machines à sous ne faisant pas partie de casinos constituaient 17 % de celles-ci.
- Les dépenses moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2001 allaient de 105 \$ dans les trois territoires à 604 \$ en Alberta, avec une moyenne nationale de 447 \$².
- Les travailleurs œuvrant dans le secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (55 % contre 46 %), d'avoir moins de 35 ans (52 % contre 38 %), d'être rémunérés à l'heure (83 % contre 63 %), et de toucher un revenu inférieur (15 \$ l'heure comparativement à 18 \$).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 12 000 en 1992 à 42 000 en 2002.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur six vivant seul ait déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus de trois fois la somme dépensée par les femmes — 914 \$ comparativement à 261 \$³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 59 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2001 et y ont consacré en moyenne 357 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 77 % et de 642 \$.

Note : À la fin des années 90, des machines à sous gérées par l'État ont été installées dans certains hippodromes en Alberta et en Ontario, de même que dans les 16 casinos caritatifs de l'Alberta. En février 2003, il y avait 624 machines à sous dans 2 des 7 hippodromes de l'Alberta, 5 621 machines à sous dans les 16 casinos caritatifs et plus de 8 650 machines à sous dans 15 hippodromes de l'Ontario. Le 17 mars 2002, la British Columbia Lottery Corporation a introduit le Superstar Bingo, un bingo électronique en ligne qui relie les salles (actuellement 85) et les joueurs à travers la province. Pour plus de renseignements voir les adresses suivantes : www.gaming.gov.ab.ca, www.olgc.ca et www.bclc.com.



Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont augmenté de façon constante.



Source : Comptes nationaux

* Il s'agit de celles qui se retrouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État (voir la note en page 1).

Recettes, bénéfices et dépenses liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard*		Bénéfices tirés des jeux de hasard**		Proportion des recettes totales***		Dépenses par personne (18 ans et plus)†	
	1992	2001	1992	2001	1992	2001	1992	2001
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	2 734	10 727	1 680	6 047	1,9	5,1	130	447
Terre-Neuve-et-Labrador	80	184	42	105	2,3	4,9	190	438
Île-du-Prince-Édouard	20	30	7	16	2,7	3,1	205	283
Nouvelle-Écosse	125	348	72	163	2,8	6,0	180	473
Nouveau-Brunswick	117	184	49	95	2,7	3,5	210	311
Québec	693	2 718	472	1 483	1,8	5,0	130	466
Ontario	853	4 030	529	1 938	1,9	6,0	105	441
Manitoba	153	463	105	288	2,5	5,5	185	538
Saskatchewan	62	352	39	276	1,1	4,8	85	467
Alberta	225	1 387	125	1 094	1,6	5,4	120	604
Colombie-Britannique	403	1 024	239	584	2,2	3,6	155	319
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	7	1	5	0,3	0,3	80	105

Sources : Comptes nationaux, division des Institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population

* Total de l'argent parié dans les loteries non caritatives, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

** Recettes nettes des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources de données et définitions).

*** Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2001 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2001 et sur les recettes provinciales totales de 2000. Les chiffres des recettes provinciales pour 2001 seront disponibles à l'automne 2003.

† Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

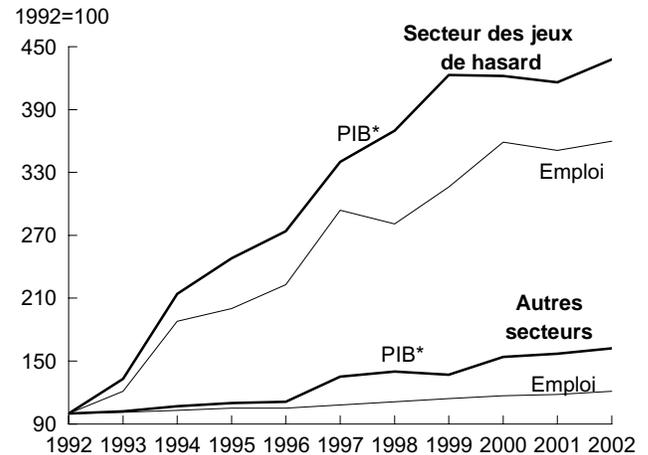
Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard		Autres	
	1992	2002	1992	2002
	en milliers			
Total des travailleurs	12	42	12 830	15 370
	%			
Sexe				
Hommes	35	45	55	54
Femmes	65	55	45	46
Âge				
15 à 34	57	52	45	38
35 ans et plus	43	48	55	62
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	66	54	57	46
Cert. ou diplôme d'études postsecondaires	21	37	27	34
Diplôme universitaire	13	9	16	20
Régime de travail				
Temps plein	59	82	82	81
Temps partiel	41	18	18	19
Province				
Provinces de l'Atlantique	8	4	7	7
Québec	9	18	24	23
Ontario	28	49	39	39
Provinces des Prairies	30	19	17	18
Colombie-Britannique	25	10	13	13
Catégorie de travailleur				
Employé	98	99	85	85
Travailleur autonome	F	F	15	15

Source : Enquête sur la population active

* Peut inclure des études postsecondaires partielles.

Le secteur des jeux de hasard a dépassé les autres secteurs.



Sources : Enquête sur la population active et Comptes nationaux

* Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2002	1997	2002
	en milliers			
Employés*	34	41	11 419	13 025
	%			
Syndiqués**	30	28	34	32
Non syndiqués	70	72	66	68
Emploi permanent	91	93	89	87
Emploi temporaire	9	7	11	13
Recevant habituellement des pourboires	27	24	7	7
Pas de pourboires	73	76	93	93
Rémunérés à l'heure	80	83	61	63
Non rémunérés à l'heure	20	17	39	37
Gains horaires moyens†	\$			
Hommes : temps plein	13,60	17,50	17,80	20,30
Femmes : temps plein	13,10	14,60	14,80	16,90

Source : Enquête sur la population active

* Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

** Comprend les personnes non syndiquées, mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

† Comprend les pourboires et les commissions.

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loterias d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
1998	462	77	251	68	81	34	432	20	700	10
1999	499	76	246	67	76	32	631	20	655	10
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
2001	513	72	257	62	98	30	554	20	815	9
Ménages ne comptant qu'une personne*										
Hommes	576	61	269	53	189	21	914	15	873	3
18 à 44	345	60	184	50	69	21	435	19	625	3
45 à 64	859	65	355	59	136	23	2 186	12	1 305	4
65 ans et plus	543	57	277	48	631	16	402	14	558	3
Femmes	340	62	166	50	71	20	261	17	620	11
18 à 44	153	59	99	46	32	22	209	15	97	6
45 à 64	366	68	173	59	62	20	254	22	781	10
65 ans et plus	390	59	185	47	92	19	286	14	636	13
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	485	69	249	60	63	33	728	9	608	16
Île-du-Prince-Édouard	536	63	231	45	109	39	287	10	1,426	11
Nouvelle-Écosse	478	76	223	63	59	41	342	22	990	12
Nouveau-Brunswick	417	69	226	61	48	35	220	10	911	12
Québec	427	77	267	72	47	19	446	16	624	9
Ontario	550	68	266	57	132	31	457	24	954	8
Manitoba	606	70	258	52	85	41	627	28	732	10
Saskatchewan	539	77	211	57	80	52	657	26	692	12
Alberta	611	73	228	58	111	41	884	21	845	9
Columbia-Britannique	512	70	257	62	81	29	898	15	744	5
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	357	59	183	50	51	15	489	11	579	11
20 000 \$ à 39 999 \$	459	71	254	62	105	26	415	18	728	9
40 000 \$ à 59 999 \$	581	76	280	66	102	34	631	21	985	9
60 000 \$ à 79 999 \$	553	78	284	69	88	38	476	27	1,031	7
80 000 \$ et plus	642	77	277	64	113	46	764	28	1,050	5

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2001, sauf indication contraire.

* L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2001

	Dépenses moyennes ³		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	368	513	72	0.6	0,8
Moins de 20 000 \$	211	357	59	1,6	2,6
20 000 \$ à 39 999 \$	326	459	71	1,1	1,5
40 000 \$ à 59 999 \$	444	581	76	0,9	1,2
60 000 \$ à 79 999 \$	431	553	78	0,6	0,8
80 000 \$ et plus	497	642	77	0.4	0,6

Sources : Enquête sur les dépenses des ménages

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant toutes les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

■ Notes

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

■ Documents consultés

MARSHALL, K. « Faites vos jeux! », *L'emploi et le revenu en perspective*, 1996, vol. 8, n° 3, p. 40 à 45.

---. « Jeux de hasard : miser gros », *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 7 à 12.

---. « Mise à jour des jeux de hasard », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 2000, vol. 12, n° 1, p. 31 à 37.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Katherine Marshall, division des Institutions publiques. On peut la rejoindre au (613) 951-6890 ou à katherien.marshall@statcan.ca.